

## II

# Notes

### LA GAULE CELTIQUE

En dépit de l'étendue vaste de la civilisation celtique en 500 avant JC, nos connaissances de cette culture sont plutôt limitées aux peuples celtiques des îles britanniques et de la France : d'abord, les Irlandais (Irlande), les Gallois (Pays de Galles), les Bretons (France), et les Gaulois (France). Les anciens celtes furent prominents au IV<sup>e</sup> siècle avant JC, leur religion présidée par les **druides** (en irlandais *druí* ; pluriel *druid* ; en gallois *dryw* ; en gaulois *druida*), un ordre de prêtres-poètes. Ce terme « druide » se dérive d'un mot indo-européen signifiant « connaissant l'arbre ». En effet, cette religion présente certaines croyances et pratiques analogues à celles trouvées dans l'Inde ancienne, indiquant un patrimoine commun parmi tous les Indo-Européens. Les arbres furent un élément central des rites, plusieurs sortes de bois étant **oraculaires**, par lesquelles les divinités étaient censées communiquer la vérité divine aux hommes. En Gaule celtique, les noms sacrés des mois furent aussi fondés sur le symbolisme de certains arbres. En fait, les druides croyaient que le premier homme fut créé du bois vivant, et cela explique en partie leur vénération pour les arbres. Ces croyances peuvent encore se trouver dans les expressions, telles que « Arbre généalogique » et « Arbre de la Vie. »

À partir de 300 avant JC, une guerre tumultueuse eut lieu en Europe centrale entre les celtes et différentes tribus probablement germaniques. À la fin de ces combats, la Gaule et les îles britanniques restèrent presque les seules régions encore gouvernées par les chefs celtiques. Par contre, au début de l'ère chrétienne, la Gaule et la Grande-Bretagne se soumirent au joug romain, et leur romanisation s'ensuivirent.

En raison de leur grand respect pour l'art de la mémoire, comme Socrate en Grèce qui refusa également d'écrire pour la même raison, les celtes pré-chrétiens ne laissèrent aucun écrit. À part quelques inscriptions, les principales sources d'information à leur sujet sont des observateurs grecs et latins contemporains, notamment Posidonius, Lucan, et Jules César. Un certain aperçu peut également se tirer des sagas et des mythes, en particulier de l'Irlande et du Pays de Galles, enregistrés par des moines indigènes. La culture celtique en Irlande est représentée par une vaste collection de textes basés sur leurs traditions orales.

**CONTRIBUTIONS CULTURELLES.** — **Fer à cheval** — Qui inventa le fer à cheval ? Selon le point de vue traditionnel, ce sont les celtes vers 100 avant JC. Ils sont aussi les premiers à introduire le fer au nord des Alpes. Si cette hypothèse est vraie, alors le fer à cheval celtique aurait été retravaillé par les Romains vers 200 après JC en quelque chose qui ressemble de très près à un fer à cheval moderne ordinaire. — **Cotte de mailles** — La cotte de mailles fut la première forme de l'armure de métal et fut probablement inventée avant le V<sup>e</sup> siècle par les anciens celtes, le mot français "maille" dérivé de la « **macula** » en latin qui signifie « maillage d'un filet ». L'armure elle-même implique la liaison des anneaux de fer ou d'acier, dont les extrémités sont pressées ensemble, soudées ou rivées. Parfois, les anneaux furent découpés dans une feuille de fer et ceux-ci furent ensuite utilisés dans des rangées alternées avec des liaisons rivetées. — **Agriculture : charrue en fer ; faux ; moissonneuse ; rotation des cultures ; élevage sélectif** — Les celtes travaillaient à leurs fermes avec beaucoup de diligence, prenant une part active dans l'élaboration de l'agriculture européenne. Les celtes inventèrent la charrue en fer, la faux, et même la première moissonneuse. Ils ont fait l'agriculture plus efficace par l'introduction de la rotation des cultures. Ils améliorèrent leurs souches de céréales par l'élevage sélectif, et leurs produits agricoles furent largement appréciés pour leur qualité. Leurs bovins de boucherie furent également affinés par des générations de reproduction et furent une denrée recherchée chez les Romains. — **Améliorations : roue ; fortifications ; différents modes de transport ; maçonnerie ; expansion du réseau routier** — Les civilisations antérieures avaient construit la roue de plusieurs morceaux de bois. Toutefois, les celtes construisirent la roue d'un morceau de bois sur lequel ils forgèrent un fer-pneu. Le pneu fut réduit à la jante en bois lorsque le pneu était encore chaud au moyen d'une technique nouvelle. Les celtes étaient aussi habiles dans la construction des routes, des bateaux et des fortifications.

**STRUCTURE SOCIALE.** — La Gaule n'était pas une nation à l'époque de la Conquête romaine mais une confédération de tribus à différents niveaux de développement. La description de leur structure sociale par César

présente une généralisation de cette structure, y compris le chef tribal et sa famille, avec les chevaliers (*equites* : familles nobles) eux, exclus du processus de la production alimentaire, comme était le cas avec les artisans et les prêtres et les voyants (druides), ceux-ci les clients des riches. Malheureusement, César ne mentionne pas le « tiers état » ou les « hommes libres » — agriculteurs avec leurs esclaves qui travaillaient la terre. Cette dernière classe jurait fidélité à un noble particulier qui en retour assurait la protection, très similaire à ce qui allait se développer plus tard — le « féodalisme ». Selon César, certains nobles celtiques à qui appartenaient de grands troupeaux de bétail les louaient à des agriculteurs-clients en échange de services.

**CAVALERIE GAULOISE = CHEVALERIE.** — Un rapport existe entre la cavalerie gauloise et la chevalerie médiévale : Selon Strabon, les Gaulois se battaient mieux à cheval qu'à pied, et à l'époque ils formaient la fleur de la cavalerie romaine. Le guerrier gaulois aimait faire parade, tout ce qui donnait l'éclat et le sens du drame. Ses armes étaient richement ornées, et le harnais des chevaux richement fait en bronze et émail, leur conception artistique aussi exquise que l'art mycénien ou crétois, et le vêtement du cavalier était brodé d'or. Par exemple, quand Vercingétorix comprit que la cause fut perdue, il convoqua un conseil tribal et dit aux chefs assemblés qu'il était prêt à se sacrifier pour ses fidèles disciples leur donnant deux options : ou ils pouvaient envoyer sa tête à César ; ou Vercingétorix allait se rendre lui-même pour obtenir des conditions plus favorables pour ses compatriotes. Cette dernière solution fut choisie. Alors, Vercingétorix mit ses plus belles armes, son cheval paré d'un harnais le plus riche, et après avoir entouré trois fois le camp romain à cheval, Vercingétorix alla directement devant César et posa à ses pieds l'épée qui était le seul moyen de protection contre l'indépendance gauloise.

**VERCINGÉTORIX—HÉROS GAULOIS.** — Chef gaulois né en *Arverne* (Auvergne) vers 72 avant JC et mort à Rome en 46 avant JC. Son nom veut dire « grand roi des braves ». César avait presque terminé la conquête de la Gaule lorsque Vercingétorix mena une insurrection générale en 52 avant JC. D'une famille noble de Gaule, Vercingétorix suivit un enseignement des druides. Lucide et courageux, Vercingétorix savait rassurer ses hommes, étant orateur de premier ordre et animé d'un sang-froid impressionnant. Par conséquent, Vercingétorix fut nommé le roi des Arvernes et général des confédérés, créant une puissante armée. Après une première défaite à *Noviodunum Biturigum* (Neung-sur-Bevron, ancienne capitale des *Biturges*), Vercingétorix utilisait la guérilla pour harceler les lignes de ravitaillement de César et proposait habilement d'engager les forces de César sur un terrain défavorable aux Romains. Après de multiples batailles, Vercingétorix fit subir un grave échec à César devant Gergovie en *Arverne* en 52 avant JC. En août de la même année, César écrasa la cavalerie gauloise près de Dijon (*Divo-« divin »*). Vercingétorix fit retraite à Alésia (au centre-est de France), mais réduits à la famine, ses 80 000 hommes et lui dûrent se capituler après 2 mois de siège. Les Romains furent en Gaule sept ans pendant lesquels des dizaines de milliers d'hommes furent tués. Vercingétorix rendit ses armes à César et fut emmené à Rome afin de paraître enchaîné au Triomphe du Vainqueur. Six ans plus tard en 46 avant JC, toujours prisonnier à Rome, Vercingétorix mourut étranglé.

**ASTÉRIX---HÉROS FICTIF.** — ou « Astérix le Gaulois » est une série de bandes dessinées française, écrite par René Goscinny et illustrée par Albert Uderzo. La série apparut dans le magazine franco-belge *Pilote* en 1959. Astérix apparaît également dans les versions cinématographiques de ses aventures. Dans ces histoires, Astérix et ses amis gaulois déjouent les Romains et réalisent des exploits de magie avec leurs prêtres druides. Pour beaucoup de Français, Astérix représente le courage des patriotes qui a permis à la France de supporter de nombreuses invasions au cours de son histoire. Il y a aussi un parc à thème populaire en France, « le Parc Astérix », où les Gallophiles peuvent visiter l'ancienne Gaule et y profiter des promenades et des manèges amusants (<http://www.parcasterix.com/>).

**THAMORY---ANTI-HÉROS FICTIF** dans *LANZ ET GWENHEVRE*. — **Riothamus** est une latinisation du brittonique signifiant « roi puissant » ou « roi suprême ». Cette forme-ci dans le roman, « THAMO-ry », est l'inversion de « rio-THAMUS » basée sur ce héros romano-britannique [du brittonique **rigo** (roi) **tamos** (puissant)], un véritable chef militaire vers 470 après JC. Il lutta contre les Goths en alliance avec l'Empire romain. Appelé « le roi des Bretons » par Jordanes, historien au VI<sup>e</sup> siècle, l'étendue de son royaume n'est pas certaine.

Bien qu'il soit encore un sujet de débat, certains chercheurs considèrent ce héros comme l'une des sources possibles de la légende du **Roi Arthur**. Deux de ces chercheurs sont Léon Fleuriot, universitaire, et l'historien Geoffrey Ashe. Ces auteurs notent également que la dernière position de Riothamus était près de la ville

bourguignonne d'**Avallon**. De plus, les activités du roi Riothamus en Gaule peuvent également être l'une des sources pour Geoffrey de Monmouth et son *Historia Regum Britanniae*. Geoffrey Ashe suggéra un lien direct entre la trahison de Riothamus par Arvandus et la trahison d'Arthur par Mordred dans l'*Historia Regum Britanniae*.

**BARDE.** — poète celte qui chantait les héros. *Par extension* : Poète héroïque et lyrique. *Historique* : Les bardes et les ovates ou devins faisaient partie, comme les druides, mais à un rang inférieur, de la classe sacerdotale chez les Gaulois. Leur fonction consistait principalement à célébrer les exploits du chef qui les nourrissait. Les bardes se retrouvent dans tous les pays celtiques.

## LA FRANCE GERMANIQUE

Malgré son nom germanique, la France représente premièrement une culture latine, même si la domination franque dura aussi longtemps que la domination romaine, également à 500 ans. Les Francs prirent en charge l'administration du pays après la chute de Rome, mais la culture resta essentiellement romaine dans les classes supérieures. En fait, certaines des tribus germaniques, en particulier les Burgondes et les Wisigoths, furent elles-mêmes romanisées avant la chute de Rome. Les Francs et les Alamans, par contre, avaient peu de contact avec la culture romaine avant de s'installer en Gaule après la chute de Rome. En outre, les Francs et les Alamans qui envahirent la Gaule restaient pendant des générations païennes et fidèles à leur héritage, en maintenant des liens durables avec leur pays d'origine et leurs coutumes. Enfin, le premier roi de France qui parlait principalement le roman (le français) et non pas le francique fut Hugues Capet, à cinq cents ans après la chute de Rome, en 987 ! De toute évidence, les traditions germaniques de longue date mélangèrent avec celles des Gaulois romanisés.

**INFLUENCE LINGUISTIQUE.** — Après le latin, la langue franque est la deuxième influence dans le vocabulaire français. Beaucoup de mots quotidiens sont d'origine franque, ce qui concerne les termes relatifs 1) à la guerre ; 2) à la vie rurale ; 3) à la chasse ; 4) aux institutions politiques et judiciaires, y compris les couleurs, par exemple : *blanc, bleu, brun, gris* ; les adjectifs — *gros, haut, franc* ; les verbes ordinaires — *fournir, guérir, garder*, etc. Alors que les Francs finirent par adopter la langue de la Gaule romanisée, néanmoins, la Gaule passerait à un nom germanique — la *France*. Même après l'adoption de la langue romane, les francophones continuaient à nommer leurs enfants par des prénoms francs. Par exemple, de nombreux prénoms encore populaires sont d'origine franque: **Albert**, en francique *Allbrecht*, signifiant « tout brillant », **Henri**, en francique *Hamrich*, signifiant « souverain de famille ou de nation », **Frédéric**, en francique *Frederich*, signifiant « souverain de paix », **Gautier**, en francique *Walter*, signifiant « celui de la forêt », **Geoffroi**, en francique *Gotfred*, signifiant « paix de Dieu ». Il y a même un nom de famille de racine commune en allemand (**Werner**) ; en anglais (**Warner**) ; en français (**Garnier**). De plus, beaucoup de prénoms francs « à la forme française » se répandirent en Angleterre après la conquête normande, lorsque la classe dirigeante y parlait français. Par exemple, la prononciation moderne de **William** imite étroitement la prononciation médiévale de **Guillaume** en anglo-normand (écrit à l'époque *Willam* et prononcé [*wiljam*]). Plus tard, les Français et les Espagnols optèrent pour remplacer la lettre « w » par « gu » pour conserver le son [*w*] du bas allemand au lieu de prononcer « w » comme [*v*] en haut allemand. Ironiquement, les Français et les Espagnols finirent par prononcer « gu » [*g*]. Finalement, l'orthographe *Willam* représente l'ancienne prononciation en français médiéval de « l » mouillé, prononçant comme « lli » dans *million*.

**LA LOI SALIQUE.** — le code juridique des Francs saliens qui conquièrent la Gaule au V<sup>e</sup> siècle, le code publié à la fin du règne de Clovis, fondateur de la dynastie mérovingienne. Le code fut réédité deux fois pendant les dynasties germaniques de France — mérovingienne et carolingienne, modifié à plusieurs reprises. La loi salique codifia les procédures judiciaires et les peines, avec une longue liste d'amendes pour diverses infractions et les crimes. Le code concerna également le droit civil, avec un chapitre qui exclut les filles d'hériter des terres. Ce chapitre devait jouer un rôle important dans l'histoire française et anglaise au Moyen Âge, invoqué pour empêcher les rois anglais, dont les mères étaient des princesses françaises, de succéder à la couronne française. Bien que ce code soit écrit en latin, il fut peu influencé par le droit romain. Certains des termes juridiques francs furent latinisés, mais plusieurs mots francs restèrent dans la version latine.